Le mot du Président En introduction à l'Assemblée générale de la Société Philomatique Vosgienne

2023 verra se dérouler, le 21 janvier, un moment important de la vie de notre Société. Cette assemblée générale tirera le bilan des années-Covid pour se tourner résolument vers l'avenir, fût-il incertain. Notre rôle, dans un contexte mêlant anxiété, morosité et tentation du repli sur soi, n'est-il pas d'exhumer les leçons d'une histoire trop vite enterrée?

La vision technocratique naïve d'un futur débarrassé des scories du passé, voire du passé lui-même, ne saurait servir de boussole.

Quant à la préservation des patrimoines, elle ne peut se résumer à la mise sous cloche de quelques reliques vides de sens.

L'on comprend que nos associations se doivent de poursuivre, malgré tout, un travail de recherche, mais aussi de pédagogie tant vis-à-vis des institutions que des élus ou d'une frange de la population.

Conférences, communications, sorties de terrain, publications, s'inscrivent dans une telle démarche, une démarche qui mobilise nos modestes effectifs. Le soutien de chacun à son niveau se révèle donc une nécessité vitale pour la Société philomatique. Adhérer, même lorsque l'on est éloigné ou géographiquement ou par l'âge, s'abonner ou abonner des amis, transmettre des documents à nos archives, constituent autant de façons actives de contribuer au combat pour la Mémoire, l'Histoire et le Patrimoine.

En 2022, nous avons pu compter sur votre soutien indéfectible. Le bureau et le conseil d'administration de la Société Philomatique vosgienne se joignent à moi pour souhaiter à chacun et chacune de vivre, en cette fin d'année, quelques instants privilégiés et lucides, et pour 2023, la santé et l'énergie nécessaires à toute implication citoyenne.

Jean-Claude Fombaron Président de la Société Philomatique Vosgienne



Société Philomatique Vosgienne Assemblée générale

Samedi 21 janvier 2023 à 14h00

Salle François Cholé au Musée de Saint-Dié, 1 Place Georges Trimouille

14 h00: accueil et cotisations

14h15 : Assemblée générale de la Société Philomatique Vosgienne

Ordre du jour :

NOUVEL ANABAPTISTE

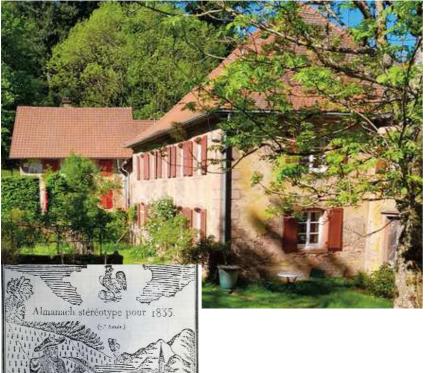
- 1. Rapport moral par le président
- 2. Rapport d'activités par le secrétaire et les responsables de commission
- 3. Rapport financier par la trésorière
- 4. Questions diverses et débats
- 5. Election du nouveau conseil d'administration

16h00: Conférence avec projection :

"Les anabaptistes de la vallée de la Bruche et du pays de Salm "

par Françoise Fischer

ENTREE LIBRE



Les anabaptistes-mennonites se sont installés dans la vallée de la Bruche et le pays de Salm dans le courant du 18ème siècle et aujourd'hui encore une communauté mennonite perdure et se réunit chaque dimanche pour le culte à Bourg-Bruche. Qu'est ce qu'un anabaptiste ? Un mennonite ? Qui étaient ces Suisses vivant à l'écart? Quels étaient leurs principes religieux ? Pourquoi se sont-ils installés dans la vallée de la Bruche? De quoi vivaient-ils? Quelles étaient leurs relations avec les Bruchois? Voici autant de questions auxquelles la conférence répondra, permettant aussi de donner par ce biais un éclairage sur des communautés mennonites vosgiennes.

Françoise Fischer est agrégée d'allemand, docteur en germanistique. Originaire de Plaine, elle enseigne dans un établissement du centre Alsace.

En comptant sur votre présence et votre active participation, veuillez agréer, Mademoiselle, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments associatifs.

Le Président Jean-Claude Fombaron

			17.0
	BON POUR POUVOIR		NO S POOLE
Madame, Mademoiselle, Mor	nsieur,		
Nom:	Prénom:		
Adresse:			
	é Philomatique Vosgienne, à jour de cotisation pomblée générale, je donne pouvoir à la personne d		dessous pour
Date	Signature:		
	ATURE AU CONSEIL D'ADMINISTE	RATION	
Nom:	Prénom :		
Adresse:			
- Je souhaite me présenter ou	me représenter au conseil d'administration :	OUI	NON
Date	Signature:		

A retourner à la Société Philomatique Vosgienne, BP 231 88106 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex

|--|

Nom: Prénom:

Adresse:

Téléphone : Messagerie :

(A remplir uniquement par ceux qui ont changé en 2022)

- Je règle ma cotisation de 32 € avec 10 € de port, soit 42 € et je recevrai les revues *Mémoire des Vosges H.S.C.* à mon domicile, par voie postale ou par porteur.

- Je règle ma cotisation de **32 € et irai chercher les revues** *Mémoire des Vosges H.S.C.* à la permanence philomatique, tous les jeudis de 14h00 à 18h00.

Attention! Les revues ne sont plus envoyées sans règlement préalable de frais de port.

Signature:

Partie à retourner à la Société Philomatique Vosgienne BP 231 88106 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex